

Axe stratégique

L'accueil social inconditionnel de proximité

Fiche Action 2.1	Communiquer et s'adapter
Enjeux - problématiques	S'adapter au mieux aux besoins des personnes
Pilote	DAST, Responsables et Responsables adjointes des MDS
Agents concernés	Professionnels administratifs et médico-sociaux des MDS
Modalités de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - mettre à jour et diffuser des plaquettes d'information par sites de proximités - évaluer et adapter l'espace dédié à l'accueil - mettre en place des outils de recueil d'activité permettant de faire un bilan des différents modes d'accueil, d'évaluer le délais de rendez-vous et la capacité à recevoir en dehors des plages horaires habituelles si besoin - procéder aux ajustements en termes d'organisation et de service rendu - renforcer les territoires en tension par le recrutement d'une assistante sociale volante dédiée au 1^{er} accueil
Public visé	toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social et se présentant sur un site de proximité
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	<ul style="list-style-type: none"> - MAJ plaquettes sites de proximité + plaquette générale MDS - analyse délais d'attente 1^{er} accueil - prolongation CDD ASS volante
BUDGET PREVISIONNEL	340 000 €



Axe stratégique

L'accueil social inconditionnel de proximité

Fiche Action 2.2	Développer une signalétique
Enjeux - problématiques	Renforcer l'accessibilité et la visibilité des sites de proximité répartis sur le département dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de signalétique
Pilote	DAST, Responsables des MDS, Référent pilotage de l'activité et des SI.
Agents concernés	Professionnels administratifs et médico-sociaux des MDS
Modalités de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un diagnostic de l'existant et faire un état des lieux des besoins en termes de signalétique extérieure sur l'ensemble des bâtiments qui doit être unifiée pour affirmer l'image et l'identité visuelle du Département. - Recueillir les besoins de signalétique à l'intérieur des sites de proximités afin d'identifier l'espace dédié à l'accueil dans le respect de la zone de confidentialité et d'avoir un meilleur fléchage des espaces de rencontres avec les professionnels de terrain. - Mettre en place la signalétique en lien avec la direction de l'immobilier qui doit intégrer la charte graphique du Département, la dénomination « Maison Départementale des Solidarités » ainsi qu'un espace d'information pour les jours et horaires d'ouverture, le nom de la MDS et du site de proximité, le contact téléphonique et l'adresse mail.
Public visé	Toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social et se présentant sur un site de proximité
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	<ul style="list-style-type: none"> - signalétique réalisée sur l'ensemble des sites de proximité - contact avec chaque mairie pour validation et pose des panneaux routiers directionnels <p>Les communes impactées sont rencontrées une par une depuis fin 2021 et ces rencontres se poursuivent en 2022. Le service du Département en charge de l'installation de la signalétique posera les équipements lorsque les collectivités auront donné leur accord, en cohérence avec l'ensemble des règles en vigueur. Au regard de l'avancement du projet, il est envisagé une finalisation complète de la mise en œuvre de la signalétique début 2023.</p>
BUDGET PREVISIONNEL	15 000 €

Axe stratégique

L'accueil social inconditionnel de proximité

Fiche Action 2.3	Proposer une offre d'interprétariat
Enjeux - problématiques	Faciliter l'accueil et l'accompagnement du public allophone par les professionnels de la MDS
Pilote	DAST, Responsables et Responsables adjointes des MDS
Agents concernés	Professionnels administratifs et médico-sociaux des MDS
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>- développer sur chaque MDS une offre d'interprétariat par téléphone, réactive et exhaustive</p> <p>- En fonction des besoins des territoires, décliner dans différentes langues les informations utiles : consignes affichées, liste des documents administratifs...</p>
Public visé	Toute personne allophone rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social et se présentant sur un site de proximité
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Poursuite du service entre 80 et 100 entretiens sur 2022
BUDGET PREVISIONNEL	3000 €

Axe stratégique

L'accueil social inconditionnel de proximité

Fiche Action 2.4	Renforcer une complémentarité des compétences des intervenants sociaux et administratifs
Enjeux - problématiques	Des professionnels formés à l'accueil, aux droits sociaux ainsi qu'à de nouveaux domaines comme le numérique. Favoriser le déploiement d'outils d'interconnaissance (guide des solidarités, annuaires de professionnels...)
Pilote	DAST, Responsables et Responsables adjointes des MDS
Agents concernés	Professionnels administratifs et médico-sociaux des MDS
Modalités de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - mettre à jour et diffuser le référentiel des procédures d'accueil et administratives - favoriser la gestion des rendez-vous par la mise en place d'agendas partagés - élaborer un guide de connaissance dématérialisé des dispositifs d'accès aux droits et des ressources territoriales - inclusion numérique et lutte contre le non-recours aux droits sociaux : développer sur chaque MDS un accompagnement aux démarches administratives d'accès aux droits, notamment par voie dématérialisée, par le recrutement de 5 contrats PEC - engager une réflexion autour de la notion d'accueil d'urgence et élaborer une procédure interne adaptée au territoire et à l'organisation de chaque MDS
Public visé	toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social et se présentant sur un site de proximité
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Groupe de travail départemental chargé d'élaborer une procédure relative aux urgences
BUDGET PREVISIONNEL	212 500 €

Axe stratégique

L'accueil social inconditionnel de proximité

Fiche Action 2.5	Construire un schéma d'organisation de la réponse sociale sur le territoire
Enjeux - problématiques	<p>le Conseil départemental est responsable de la mise en place d'un accueil social coordonné sur les territoires.</p> <p>Structurer un réseau de premiers accueils sociaux inconditionnels de proximité et constituer un maillage répondant aux besoins sociaux du territoire.</p>
Pilote	DAST, Responsables et Responsables adjointes des MDS
Partenaires concernés	Ensemble des acteurs du réseau à l'échelle du territoire des sites de proximité et des intercommunalités
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>- identifier et répertorier les acteurs en capacité d'établir un premier accueil social</p> <p>- s'inscrire dans une démarche visant à remettre la personne au centre du dispositif, logique d'inclusion dans le processus d'élaboration du schéma</p> <p>- organiser des réunions de travail sur chaque site de proximité dans l'objectif de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • développer une culture commune • coordonner l'accueil social et favoriser les initiatives • co-construire des outils de travail en réseau
Public visé	toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social et se présentant auprès d'un des acteurs du réseau
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	<p>- création de la plateforme « PASIP82 »</p> <p>- réunions départementales avec les acteurs de 1^{er} niveau + partenaires de rang départemental</p> <p>- intégration sur chaque territoire des acteurs locaux</p>
BUDGET PREVISIONNEL	9 800 €

Axe stratégique

La démarche du référent de parcours

Fiche Action 3.1	Co-construire la démarche
Enjeux - problématiques	Déployer sur l'ensemble du territoire départemental les instances d'élaboration et de suivi, les procédures et outils garants de la mise en œuvre de la démarche du référent de parcours.
Pilote	Comité de pilotage
Agents concernés	Cadres et professionnels de terrain du PSH, ainsi que l'ensemble des partenaires appelés à siéger aux instances d'élaboration et de suivi et/ou à assurer la fonction de référent de parcours
Modalités de mise en œuvre de l'action	Élaborer un guide départemental de référence : repères conceptuels, procédures, supports et charte de fonctionnement Élaborer des outils de communication et de sensibilisation à l'attention du public et des partenaires Associer les personnes et les partenaires dans une démarche de co-construction Doter chaque MDS de l'instance d'élaboration et de suivi Construire les outils de suivi et d'évaluation
Public visé	Personnes et familles identifiées comme étant confrontées à des situations complexes caractérisées par l'intervention de plusieurs acteurs ou nécessitant le recours à différents partenaires dans le cadre d'un projet d'accompagnement global coordonné.
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	- Présentation de la démarche aux partenaires : centres maternels, CHRS, SILIHA, CIDFF, ACT, services de TISF.. - groupes de travail sur les MDS pour enclancher la démarche auprès des professionnels - participation aux réunions de service social CAF + CARSAT + service social en faveur des élèves pour promouvoir la démarche
BUDGET PREVISIONNEL	31 000 €

Axe stratégique

SOCLE ORIENTATION ET PARCOURS DES ALLOCATAIRES DU RSA

Fiche Action 4.1	A.D.E. UN RDV DIAGNOSTIC APPROFONDI POUR ORIENTER
Enjeux - problématiques	Dès 2018, le service insertion a modifié les procédures d'orientation des primo-entrants dans le dispositif RSA en instaurant un RDV physique avec un agent départemental emploi. Les objectifs de cette nouvelle organisation sont multiples : <ul style="list-style-type: none"> - faire une évaluation de la situation afin d'orienter en fonction des indications données par le bénéficiaire, - donner du sens dans les notions de droits et devoirs liés au dispositif RSA, - être réactif dans la proposition d'actions d'insertion socio-professionnelle
Pilote	Conseil départemental
Agents concernés	Agents Départementaux pour l'Emploi
Modalités de mise en œuvre de l'action	Les référentes administratives requêtent chaque semaine les primo-entrants dans le dispositif RSA et les convoquent pour un RDV d'orientation avec un ADE. Suite à ce RDV, l'orientation est faite vers l'emploi ou le volet social. Si le bénéficiaire du RSA est orienté vers une structure extérieure telle que pôle emploi, le diagnostic de la situation élaboré par l'ADE est transmis à la structure. Si les personnes convoquées sont absentes à l'entretien d'évaluation elles font l'objet d'une convocation en équipe pluridisciplinaire pour rappel des droits et devoirs ainsi que pour valider l'orientation du primo-entrant.
Public visé	Brsa soumis à devoirs d'insertion primo entrants dans le RSA
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Recruter un agent supplémentaire pour diminuer le délai de rendez-vous d'orientation, notamment sur le secteur de Montauban qui enregistre le plus grand nombre d'entrées dans le dispositif. L'ADE a été recruté au 1e juillet 2022.
BUDGET PREVISIONNEL	160 000 €

Axe stratégique

GARANTIE ACTIVITÉ ET INSERTION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Fiche Action 5.1	Accompagnement global CD/Pôle Emploi
Enjeux - problématiques	<p>Le renforcement de l'approche globale de l'accompagnement par les Conseils Départementaux et Pôle Emploi porté par le protocole nationale ADF – DGEFP – Pôle Emploi s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté. Une coopération relative à l'accompagnement global s'est mise en œuvre avec succès depuis 2014 sur le territoire départemental entre Pôle Emploi et le Conseil Départemental. Le bilan de la mise en œuvre de cet accompagnement global dénombre 1046 personnes accompagnées conjointement de 2014 à 2018, avec un rythme moyen annuel de 250 demandeurs d'emploi dont 52 % sont bénéficiaires du RSA (source 2018). Cet accompagnement a permis 51 % de sorties positives et 12 % d'entrées en formation. Ces nouvelles coopération sont fondées sur les besoins des publics et non sur leur statut pour aller au-delà du public rSa afin d'en faire bénéficier les demandeurs d'emploi en fonction de leurs besoins.</p>
Pilote	Pôle Emploi/Conseil Départemental
Partenaires et Agents concernés	Conseil Départemental (PSH/MDS/Assistants de service social) Pôle Emploi Direction territoriale T&G/Lot (directeurs agences, conseillers dédiés)
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>Ce protocole de collaboration adopté par la Commission Permanente de février 2021 prévoit la mise en œuvre d'une approche globale de l'accompagnement sur la base d'une collaboration élargie à trois axes en fonction des besoins des demandeurs d'emploi:</p> <ul style="list-style-type: none"> - axe 1 : l'accessibilité des services aux demandeurs d'emploi via la mise à disposition des professionnels qui les accompagnent d'une information sur les ressources sociales et partenariales du département, - axe 2 : la mise en œuvre d'un accompagnement global, c'est-à-dire la prise en charge conjointe des besoins sociaux et professionnels par un conseiller Pôle Emploi et un professionnel du travail social du Conseil Départemental travaillant de manière simultanée et complémentaire, - axe 3 : la mise en œuvre d'un accompagnement social exclusif en inscrivant celui-ci dans une logique de parcours global.
Public visé	Public RSA demandeurs d'emploi et par extension tout demandeur d'emploi rencontrant des freins simultanés emploi et social
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Renforcer le partenariat par des stages croisés pour augmenter les entrées des D.E. dans la démarche. Instaurer des comités techniques trimestriels pour pilotage efficient et homogène sur l'ensemble du département.
BUDGET PREVISIONNEL	170 000 €

Axe stratégique

GARANTIE ACTIVITÉ ET INSERTION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Fiche Action 5.2	Projet modernisation du SI RSA Acquisition de Parcours RSA Worldline
Enjeux - problématiques	Renforcer l'accompagnement des BRSA pour mettre en place le dossier partagé de l'insertion entre tous les acteurs de l'insertion signataires du PTI/PDI. La complémentarité des acteurs doit : réduire les délais d'entrée en accompagnement, mieux coordonner l'offre d'insertion, faciliter le parcours d'insertion pour un accès ou retour à l'emploi cohérent, facilité, et accéléré
Pilote	Conseil départemental : D.S.I. /P.S.H.
Agents concernés	Tous les prescripteurs du Pacte Territorial d'Insertion
Modalités de mise en œuvre de l'action	Ré-ingénierie pour une modernisation du système informatique GENESIS par l'acquisition de « Parcours RSA » Worldline. Brique de logiciel incrémenté à GENESIS pour permettre les échanges de données par « API » (interface de programmation). Acquisition des modules informatiques sus-nommés, paramétrages des d'éléments à partager selon les procédures d'accompagnement des brsa dans le tarn et garonne, déploiement du logiciel dans des outils informatiques des agents du PSH, mise en œuvre interface avec systèmes informatiques des partenaires, période de test avant phase d'exploitation et déploiement interne /externe.
Public visé	Bénéficiaire du RSA soumis à droits et devoirs et agents de la Collectivité en charge du RSA (MDS et direction siège) et partenaires du PTI /PDI.
Calendrier de réalisation	Vote acquisition module « parcours RSA » D.M. octobre 2022 ; déploiement 2023
Indicateurs de suivi	délai moyen entre orientation du brsa et contractualisation (objectif délai 2 semaines) taux de contractualisation (emploi / social) signature CER et PPAE dans un délai d e 30 jours suivant phase orientation taux sorties positives parcours insertion par les actions du PTI/PDI taux sortie du RSA par l'emploi (CDI CDD, ETI,) et la formation qualifiante
BUDGET PREVISIONNEL	30 941.99 € (devis au 28/03/2022 pour une option de 100 utilisateurs sur 3 ans)

Axe stratégique

Formation des travailleurs sociaux

Fiche Action 6.1	Déployer un plan de formation
Enjeux - problématiques	La démarche du référent de parcours vient interroger l'encadrement et les professionnels de terrain dans leurs postures et induit un renouvellement des pratiques.
Pilote	Comité de pilotage
Agents concernés	cadres et professionnels de terrain du PSH appelés à siéger aux instances d'élaboration et de suivi et/ou à assurer la fonction de référent de parcours
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>-organiser une journée forum sur le Développement du pouvoir d'agir afin de sensibiliser les professionnels à cette approche : 11/2019</p> <p>- élaborer un cahier des charges dans le cadre d'un marché public afin de sélectionner un organisme de formation</p> <p>- déploiement du plan de formation : module initiation:2 jours module perfectionnement : 4 jours module intervision : 0,5 jour module validation : 3 jours</p> <p>- organiser un séminaire DPA en 2022 (programme joint)</p>
Public visé	Tout professionnel du PSH amené à accompagner les personnes Travailleurs sociaux des institutions partenaires proposant des interventions à l'échelle du département
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	<p>99 professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • professionnels de terrain : 57 CD82 + 11 partenaires • cadres : 7 CD82 • Module Validation : 16 professionnels de terrain + 8 cadres <p>Organisation d'un séminaire départemental sur le DPA en octobre 2022 (voir programme joint)</p>
BUDGET PREVISIONNEL	68 000 €



Axe stratégique

Formation des travailleurs sociaux

Fiche Action 6.2

Groupe d'analyse des pratiques : démarche réflexive et constructive en travail social

Enjeux - problématiques

Le groupe d'analyse des pratiques, organisé par métier, vise au travers d'un travail collectif entre pairs à favoriser l'expression, la réflexion, la prise de conscience, et le renouvellement des pratiques.

A partir de situations concrètes apportées par les agents, il s'agit de faire la part des choses entre les problèmes liés à l'institution, aux moyens et ceux des personnes accompagnées. Avec la mise en place de temps de réflexion entre pairs, une mise en mouvement pourra s'opérer au sein des équipes et créer une dynamique. En interrogeant sa pratique, le professionnel est mieux armé face aux situations complexes, certaines pouvant l'impacter sur un plan personnel.

A ce titre, le GAP s'affirme comme un outil de prévention de l'épuisement et du sentiment de mal-être professionnels. Il concourt à une amélioration des compétences notamment face aux situations complexes, s'inscrivant ainsi dans l'objectif poursuivi par la démarche du référent de parcours.

Aussi, il s'agit d'accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques et le changement de posture attendu en lien avec la démarche du référent de parcours et la participation des personnes concernées, par la constitution de groupes d'analyse des pratiques en privilégiant l'approche en développement du pouvoir d'agir comme démarche d'analyse de l'action professionnelle.

Objectifs

- permettre une prise de recul par rapport au quotidien de travail en s'appuyant sur le groupe,
- permettre la distanciation et le repérage des zones de danger (usure, stress, frustration),
- permettre de travailler sur sa posture professionnelle, réfléchir collégalement sur les pratiques professionnelles et leurs conséquences pour les usagers,
- améliorer les accompagnements et les relations professionnelles (cohésion de groupe, constitution d'une identité, respect de la place de chacun).
- acquérir un savoir-faire en matière de résolution de problème, de négociation et d'accompagnement avec l'approche en DPA, que ce soit en individuel ou avec un collectif.

Pilote	Pôle des Solidarités Humaines. DAST
Agents concernés	cadres et professionnels de terrain du PSH exerçant une mission de PASIP et/ou appelés à assurer la fonction de référent de parcours.
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>6 GAP (6 demi-journées) par groupe, dates réparties sur 2023</p> <p>Localisation : Montauban</p> <p>Nombre d'agents pouvant bénéficier des GAP : 8 groupes x 12 agents = 96 professionnels</p> <p>Coût : 8 groupes x 6 GAP x 500€ = 24 000€ pour 2023 soit un coût de 250€ par agent pour 6 demi-journées.</p>
FORMATEURS	<p>Fabienne DEFERT :</p> <p>Formatrice pour adultes, Diplômée Universitaire en Communication et Relations Cliniques (LILLE III), Maître praticienne en Programmation Neuro Linguistique (PNL) Formée à l'accompagnement en sociologie clinique par Vincent de Gaulejac (Paris), certifiée à la supervision d'établissements sociaux , scolaires et médico-sociaux par J. Rouzel (Psychasoc), formée à l'analyse des pratiques par Maela PAUL, Docteur en sciences de l'éducation. et formée en tant que formateur au Développement du Pouvoir d'Agir par Yann le Bossé, Professeur chercheur en Sciences de l'Education à l'Université de LAVAL.</p> <p>Domaines d'intervention principaux : travail social, ressources humaines, clinique psycho sociale et management</p> <p>Création de son centre de formations FFORMATIONS en Janvier 2015. L'organisme est titulaire d'un certificat de qualité Expert en tant que formateur en Travail social et en Ressources humaines délivré par ICPF et PSI (Paris).</p> <p>Formations et supervisions réalisées en France pour le Département de Gironde, du Puy de Dôme et des Hauts de France ainsi que le service social du centre hospitalier de Montauban.</p> <p>Maela PAUL</p> <p>Docteur en sciences de l'éducation, formatrice et superviseur en analyses des pratiques et à l'accompagnement, elle a écrit de nombreux ouvrages en référence et au regard de la notion d'accompagnement. Elle a réalisé une synthèse à ce propos qui lui vaut une reconnaissance académique et une sollicitation des professionnels quel que soit le secteur d'intervention ou la forme de l'accompagnement.</p>
BUDGET PREVISIONNEL	24 000 €

Axe stratégique

Mobilités à des fins d'insertion professionnelle

Fiche Action 7.1

Plateforme mobilité de Montauban Services et Fonds d'accès et de retour à l'emploi (FARE82)

Enjeux - problématiques

La mobilité est un des principaux freins sur notre département rural pour accéder à une formation ou un emploi.

Afin de répondre à cet enjeu majeur, depuis plusieurs années le Département est engagé dans cette politique, au travers de 2 actions spécifiques :

- La plateforme mobilité de Montauban services : qui propose de la location de véhicules 2 ou 4 roues, des diagnostics de réparation, des ateliers de pré-code pour préparer les publics en difficulté et enfin une action d'accompagnement vers la mobilité physique et psychique.

Les personnes bénéficiant d'une location de véhicule sont accompagnés afin de trouver à l'issue de la location une solution de mobilité pérenne.

Le conseil départemental soutient cette plateforme financée par le Fonds Social Européen et inscrite dans le Pacte Territorial d'Insertion, depuis sa création en 2013.

- Fonds d'accès et de retour à l'emploi : FARE82

A la fin du dispositif APRE (Aide pour le retour à l'emploi), le Conseil départementale a souhaité maintenir ce dispositif et a mis en place un Fonds d'accès et de retour à l'emploi, politique volontariste du Département

Le FARE 82 a pour objet de prendre en charge une partie des coûts exposés exclusivement à l'occasion de la prise et de la reprise d'une activité professionnelle ou de formation qualifiante

Ce dispositif est exclusivement mobilisable par les Assistants de Service Social et les Agents Départementaux pour l'Emploi pour de l'achat de véhicule, réparation, location, assurance, financement de permis ou BSR, frais de déplacement, repas, hébergement : pour les emplois ou formations sous réserve que l'employeur ou l'organisme formateur ne soit pas tenu d'une obligation de participation ou d'hébergement.

Pilote

Plateforme mobilité : Montauban Services
FARE 82 : Conseil Départemental

Agents concernés	<p><u>Plateforme mobilité</u> : l'ensemble des prescripteurs du Pacte Territorial d'Insertion</p> <p><u>FARE 82</u> : les travailleurs sociaux et agents départementaux emploi du Conseil départemental</p>
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p><u>Plateforme mobilité</u> : en place depuis 2013 (convention délibération CP février 2021) Sur la base de prescription, les personnes orientées ont un entretien afin d'évaluer la situation et d'adapter les propositions : réparation, location, ...</p> <p><u>FARE82</u> : (délibération Assemblée avril 2021) en place depuis 2017. Les dossiers sont transmis au secrétariat de la Direction de la Cohésion sociale du Pôle des solidarités humaines afin d'être étudiés et mis en paiement après accord</p>
Public visé	<p><u>Plateforme mobilité</u> : publics jeunes, bénéficiaires de minima sociaux,</p> <p><u>FARE 82</u> : BRSA accompagnés par un agent du Département</p>
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	<p>Le FARE est jusqu'alors un dispositif dédié aux bénéficiaires du RSA accompagnés par un agent du Département. Le FARE pourrait être étendu aux personnes en accompagnement global, sur les mêmes critères d'aide pour une entrée en formation ou en emploi.</p>
BUDGET PREVISIONNEL	267 000 €

Axe stratégique

Initiative départementale Orienter et accompagner les publics vulnérables

Fiche Action 8.1	TAPAJ 82 menée par EPICE 82 Accompagnement des jeunes en situation de vulnérabilité
Enjeux - problématiques	Le programme TAPAJ est un programme d'insertion spécifique permettant aux consommateurs de substances psychoactives d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle particulière qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et ne les engage pas dans la durée. Les jeunes font l'objet d'un accompagnement afin de les amener vers l'emploi ou la formation.
Pilote	EPICE 82
Agents concernés	Tous les prescripteurs du Pacte Territorial d'Insertion
Modalités de mise en œuvre de l'action	Les jeunes orientés ont un entretien préalable avec l'éducateur référent du programme afin de : <ul style="list-style-type: none"> - présenter le programme et son fonctionnement - vérifier que la situation correspond aux critères d'inclusion - recueillir les premiers éléments concernant la situation et notamment les pièces administratives nécessaires pour faire les contrats de travail à la journée, Cette première rencontre valide l'entrée du jeune dans le programme. Il est mobilisable pour des chantiers dès le lendemain La phase d'accompagnement permet une prise en charge globale pour accéder à un emploi durable ou une formation
Public visé	- Jeunes de 16 à 25 ans vivant sur le département : <ul style="list-style-type: none"> * vivant de ressources illégales ou de mendicités * éloignés des dispositifs classiques d'accès à l'insertion et à l'emploi * en situation de rupture familiale et rétifs au contact avec les institutions * en errance sans domicile fixe (squat rue, hébergement précaire) * consommation de substances psychoactives
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	La structure a prévu d'embaucher un 2ème éducateur sur ce dispositif afin de répondre aux sollicitations des sollicitations des jeunes (liste d'attente pour intégrer le dispositif)
BUDGET PREVISIONNEL	61 850 €

Axe stratégique

Initiatives départementales Orienter et accompagner les publics vulnérables

Fiche Action 8.2	P.L.A.I.N.E. EMPLOI menée par le CIDFF Accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité
Enjeux - problématiques	Accompagner les femmes en situation de vulnérabilité pour les remobiliser dans leurs parcours d'insertion professionnelle, rompre l'isolement, les amener à retrouver une meilleure estime d'elle, restaurer leur capacité à agir et décider.
Pilote	C.I.D.F.F.
Agents concernés	Tous les prescripteurs du Pacte Territorial d'Insertion
Modalités de mise en œuvre de l'action	Cette action est financée par le Conseil départemental et intègre le Pacte territorial d'insertion 2021-2023, Les personnes sont orientées vers la structure par les différents partenaires signataires du Pacte Territorial d'Insertion. Dès réception de la prescription, un rendez-vous est proposé. Après une évaluation complète de la situation, l'accompagnement est proposé sous forme d'entretien individuel et d'actions collectives autour d'une activité physique, culturelle, de revalorisation de l'estime de soi, d'accompagnement à la formation numérique...
Public visé	Femmes isolées, ayant besoin d'un accompagnement individualisé pour lever les freins à une insertion sociale et/ou professionnelle
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Doubler le nombre d'accompagnements et atteindre 20 personnes accompagnées. Un avenant à la convention est en cours de signature.
BUDGET PREVISIONNEL	15 000 €

Axe stratégique
Initiatives départementales
Orienter et accompagner les publics vulnérables

Fiche Action 8.3	Plateforme d'évaluation et d'orientation vers les formations linguistiques animée par le CIBC
Enjeux - problématiques	<p>Le travail de diagnostic mené avec les services de l'État dans le cadre du Fonds d'Appui des Politiques d'Insertion (FAPI) dès 2017, au regard des actions déjà mises en place par le Département dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion, avait acté les orientations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer l'offre de formation linguistique : savoirs de base, langue, alphabétisation sur les secteurs non pourvus et sur les secteurs saturés ; - accompagner les personnes dans l'acquisition de compétences numériques pour les rendre autonomes ; - mise en place d'une plateforme de diagnostic et d'orientation vers les opérateurs « savoirs de base, langue et alphabétisation » <p>La maîtrise de langue (orale et écrite) est un enjeu important en matière d'insertion sociale et professionnelle. Elle participe à une meilleure connaissance des droits, à une intégration dans la vie sociale et professionnelle.</p> <p>L'apprentissage de la langue et sa maîtrise sont indispensables pour accéder à l'emploi dans de meilleures conditions.</p>
Pilote	Conseil départemental et Etat
Agents concernés	Les prescripteurs du Pacte Territorial d'Insertion, les organismes de formation, le CIBC
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>Poursuite de l'utilisation de la plateforme d'évaluation et d'orientation vers les organismes de formation, mise en place en 2019, Les prescripteurs qui repèrent le besoin de formation linguistique oriente vers le CIBC qui convoque la personne pour une évaluation individuelle et une orientation vers l'organisme de formation le plus adapté.</p> <p>A la fin de la formation, le CIBC procède à l'évaluation finale et peut orientation de nouveau vers un organisme de formation si nécessaire.</p>
Public visé	Tout public ayant besoin d'une formation linguistique et connu par un opérateur du Pacte Territorial d'Insertion,
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	<p>Maintenir un niveau d'évaluation à 900 par an</p> <p>Travail en cours entre le CIBC et les organismes de formation pour optimiser la connaissance des places disponibles et accélérer les prises en charge par les organismes de formation</p> <p>Proposition de modifier le critère « pris en charge par un organisme de formation » par « orientation vers un organisme de formation »</p>
BUDGET PREVISIONNEL	84 000 €

Axe stratégique

Initiatives départementales Orienter et accompagner les publics vulnérables

Fiche Action 8.4	Formations linguistiques (notamment Français Langues Étrangères)
Enjeux - problématiques	<p>La maîtrise de la langue française est le premier palier de l'intégration sociale et indispensable à une insertion professionnelle. Les programmes de formation financés par la Région concernent uniquement l'illettrisme. Le Conseil départemental est engagé sur le financement des formations linguistiques qui sont intégrées dans le Pacte Territorial d'Insertion.</p> <p>La plateforme d'évaluation et d'orientation vers la formation linguistique portée par le CIBC centralise l'ensemble des actions de formation du territoire pour optimiser les orientations. 87 % des évaluations concernent un besoin de formation Français Langue Etrangère</p>
Pilote	Conseil départemental,
Agents concernés	Tous les prescripteurs du Pacte Territorial d'Insertion
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>Lorsque les prescripteurs détectent un besoin de formation linguistique, ils orientent vers le CIBC pour l'évaluation et l'orientation,</p> <p>Les organismes de formation intègrent les stagiaires sur les actions d'une durée moyenne de 160 heures sur 3 mois,</p> <p>Selon les organismes de formation, les actions sont en entrées et sorties permanentes ou sur des actions fermées.</p> <p>Un bilan est effectué à la fin de l'action afin de vérifier la pertinence de la poursuite de la formation.</p>
Public visé	Public en difficulté
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Un appel à projets complémentaires est également prévu avec le même objectif, l'enveloppe budgétaire a également été augmentée de 50 000 €
BUDGET PREVISIONNEL	200 000 €

Axe stratégique

Initiatives départementales Orienter et accompagner les publics vulnérables

Fiche Action 8.5	DEVELOPPEMENT INCLUSION NUMERIQUE TERRITOIRES DEPARTEMENTAUX
Enjeux - problématiques	<p>L'inclusion numérique constitue un enjeu d'inclusion sociale pour l'ensemble de la population de par la généralisation des accès aux droits dématérialisés et des services en ligne.</p> <p>Cette démarche doit accompagner massivement la population quelque soit son profil (jeunes, personnes âgées, bénéficiaires de minima sociaux, etc...) afin que l'inclusion numérique ne se transforme pas en exclusion sociale.</p> <p>De nombreuses initiatives émergent sur le territoire départemental dans une dynamique anarchique, non coordonnées et demandeuse de financements publics.</p> <p>La stratégie d'une inclusion numérique réussie dans le département doit s'établir sur une co-construction partenariale et faire converger les intérêts de la stratégie pauvreté et du schéma départemental d'accessibilité aux services publics.</p> <p>Adoption assemblée CD 9 mars 2020 SDIN : schéma départemental de l'inclusion numérique 24 mars 2021 adoption lors des OB par l'Assemblée du programme d'actions de préfiguration</p>
Pilote	Conseil Départemental
Agents concernés	Service État, Maisons France Services, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, CAF, MSA, CPAM, CARSAT, Pole Emploi, CCAS, CIAS
Modalités de mise en œuvre de l'action	<p>Orientation 1 : un maillage territorial renforcé assurant une solution à tous les territoires : Offre France Services Départementale en itinérance ; Renforcement des moyens humains du portage départemental ; Mise en place ingénierie de soutien départemental aux collectivités engagées dans une démarche de renforcement des ressources de médiation locale.</p> <p>Orientation 2 : des actions fortes pour lever les freins de certains publics : poursuite équipement numérique des collégiens et du réseau des médiathèques ; engagement démarche reconditionnement / dons de matériel à destination de publics illettrés ; actions ciblées de soutien à l'équipement.</p> <p>Orientation 3 : mettre la transversalité et la coordination au cœur de l'engagement du Département : Recrutement chargé de mission dédié à l'animation réseau au local et au national ; Mise en place démarche qualité/professionnalisation</p>

	des aidants ; Inscrire le SDIN dans une dynamique interne transversale ; Contribuer à l'élaboration d'une cartographie de l'offre « inclusion numérique 82 »
Public visé	Tout public en situation ou risque d'illectronisme notamment publics jeunes, personnes retraitées/ personnes âgées, bénéficiaires de minima sociaux
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Reconfigurer en 2023 les axes du schéma départemental de l'inclusion numérique selon les orientations politique de la nouvelle Assemblée départementale.
BUDGET PREVISIONNEL	77 320 €

Axe stratégique

Initiatives départementales

Fiche Action 8.6	COACHING EMPLOI BRSA depuis plus de 5 ans
Enjeux - problématiques	36 % des bénéficiaires du RSA sont dans le dispositif depuis plus de 5 ans (sources Genesis / DRESS – 12/2018). Parmi eux 53 % soit 1 306 personnes font l'objet d'une orientation professionnelle. L'enjeu est de pouvoir concrétiser le retour à l'emploi de ces personnes qui ont été orientées vers Pôle Emploi car dans leur parcours antérieur, elles ont occupé un emploi ou sont titulaires d'une qualification professionnelle.
Pilote	Conseil départemental
Agents concernés	Prescripteurs du PDI
Modalités de mise en œuvre de l'action	Accompagnement intensif (insertion dans un parcours hebdomadaire de 20 h minimum) par des personnes qualifiées en coaching de vie. Portefeuille de 30 BRSA en accompagnement simultané par un professionnel coach, évaluations individuelles des potentialités de la personne, construction du parcours d'accompagnement en prenant appui sur le programme PTI/PDI, sessions collectives sur l'image de soi, la valorisation des compétences, les techniques de recherche d'emploi Durée des sessions n'excède pas 3 mois
Public visé	Bénéficiaires du RSA dans le dispositif depuis plus de 5 ans
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Les premiers résultats qualitatifs sont positifs, 3 opérateurs interviennent sur cette action et le nombre de prise en charge a été augmenté pour l'un des trois, l'avenant à la convention est en cours de signature
BUDGET PREVISIONNEL	190 000 €

Axe stratégique

Initiatives départementales Orienter et accompagner les publics vulnérables

Fiches Action 8.7 et 8.8	Tarn et Garonne Emploi PLATE FORME NUMERIQUE EMPLOI
Enjeux - problématiques	La reprise d'emploi des brsa dans le 82 est de 3,1% inférieur à la moyenne régionale(3,5%) Pôle Emploi capte seulement 23 % des offres d'emploi Le département a voté un plan emploi insertion en 2016 ; cette action permet de renforcer ce plan en valorisant les compétences des brsa et accélérer leur retour à l'emploi à l'échelle territoriale le nombre de brsa, après avoir été stable pendant plusieurs années (6 000 environ) grâce à la politique de lutte contre la fraude opérée précédemment, a subi une hausse de 10 % depuis le début de la crise sanitaire.
Pilote	Conseil départemental
Agents concernés	Pôle Emploi ; Chambres Consulaires : chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers, chambre d'agriculture, CGPME, principales agences d'intérim
Modalités de mise en œuvre de l'action	Plate forme numérique hébergée par le service insertion du pôle solidarités humaines récupération des données de la C.A.F. (flux quotidien) accès direct des brsa pour la mise en ligne de leurs CV constitués valorisant leurs compétences comportementales (jusqu'à 5 curriculum-vitae possibles) accès direct par les employeurs potentiels aux données de recherche d'emploi des brsa visibilité des employeurs/ Brsa/ ADE/ Assistants de service social par géo-localisation des offres et recherches d'emploi mise en relation directe sans intermédiaire pour permettre un recrutement réactif suivi par le service insertion des devoirs d'insertion des brsa tenus de mettre leur CV en ligne et de répondre aux offres d'emploi Les types de recrutement sont élargis avec des recruteurs : en emploi direct ordinaire, en contrat aidé, des ateliers et chantiers d'insertion (C.D.D.I), dans le cadre des clauses sociales d'insertion
Public visé	Brsa soumis à devoirs d'insertion avec orientation emploi, et/ou orientés/accompagnés par les ADE.
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Développement de la communication avec une page facebook dédiée à la plateforme et animée par le service
BUDGET PREVISIONNEL	33 000 € sur le volet animation + 100 000 € sur le volet licence/hébergement

Axe stratégique

Initiatives départementales Orienter et accompagner les publics vulnérables

Fiche Action 8.9

STRUCTURE IAE PLATE FORME ALIMENTAIRE

Enjeux - problématiques

Taux de pauvreté de 17,2%

Les associations caritatives ou humanitaires développent chacune des actions relevant de l'aide alimentaire à partir d'un savoir-faire propre que ce soit en redistribution de surplus alimentaires issus de la ramasse, de circuits courts avec des producteurs, de redistributions de la part de la Banque alimentaire), soit en proposant des repas confectionnées, soit en distribuant des chèques déjeuner. Collectivement, elles sont engagées autour de l'accueil Montauriol qui les fédère dans une culture commune de l'appréhension des problématiques locales de la grande pauvreté et de l'exclusion.

L'impact de la crise sanitaire passée et actuelle ne contraint-elle pas ces associations mais aussi le Conseil départemental (chef de file de l'action sociale), les services de l'Etat en charge de la cohésion sociale et insertion par l'activité économique à reconsidérer la pratique de l'aide alimentaire dans le département ? Quels sont aujourd'hui les besoins de la population pour se nourrir ?

L'économie agricole du département génère des surplus alimentaires issus des productions qui ne peuvent être écoulées totalement par les associations caritatives et finissent parfois au « retrait ». L'approvisionnement des associations en circuit court s'est accéléré depuis quelques mois (soutenu ponctuellement par une opération ciblée de la part de la Région).

Les contacts individuels engagés témoignent d'une volonté d'adhésion à un tel projet sans pouvoir toutefois dégager des ressources en ingénierie ni s'engager tant qu'une phase d'étude de faisabilité ne soit mise en œuvre et aboutie ; ce qui explique une mise en latence du projet au cours de l'année 2019-2020.

Les éléments de contexte semblent aujourd'hui réunis pour créer une démarche de réflexion fédérative sur le thème de l'aide alimentaire.

L'objectif final serait de pouvoir soutenir la création d'une structure d'insertion par l'activité économique qui présenterait un triple intérêt: développer le circuit court de proximité en transformant les surplus alimentaires et en luttant contre le gaspillage ; proposer un emploi à des personnes en parcours d'insertion ; optimiser l'aide alimentaire en proposant des produits alimentaires transformés

	La structure d'insertion par l'activité économiques s'inscrit dans un parcours pré-professionnel permettant aux personnes les plus éloignées de l'emploi de renforcer leurs compétences.
Pilote	Conseil Départemental - DIRECCTE
Partenaires concernés	associations caritatives et humanitaires, structures insertion, Chambres consulaires, Conseil régional, entreprises agricoles, alimentaires
Modalités de mise en œuvre de l'action	Phase de diagnostic en terme d'étude de faisabilité.auprès de la structure « accueil Montauriol » accompagnée par la F.A.S. Mobilisation des financements du FDI et d'une partie des crédits de la stratégie pauvreté sur le volet ingénierie pour conduire ce diagnostic : 15000€ CD (15 000€ FDI) Le projet final entend renforcer les actions autour de deux volets :- développer des dispositifs destinés à faciliter le lien et la logistique entre les lieux où sont générés des surplus alimentaire , et une structure de type IAE en capacité de redistribuer ces surplus ou de les transformer pour faciliter leur consommation. comité de pré-sélection // conventionnement CDIAE Attention : ce projet final peut ne avoir lieu s'il n'émerge pas à l'issue de la phase de diagnostic.
Public visé	Personnes en situation de précarité, bénéficiaires de l'aide alimentaire, bénéficiaire rsa
Calendrier couvrant la période de l'avenant 1	Recrutement d'un chargé de projet pour l'ingénierie de la mise en place de la légumerie/conserverie Demande de subvention déposée pour un recrutement d'avril à décembre 2022. Déploiement prévisionnel (calendrier non définitif, non contractuel) : - juillet 2022 : rencontre des partenaires administratifs - août 2022 : visite de locaux commerciaux - septembre 2022 : positionnement sur un local, démarchage GMS - octobre 2022 : travaux eau, électricité, mise aux normes, planification de la productions - novembre 2022 : COPIL - décembre 2022 : aménagement des locaux, recrutements encadrant, responsable, accompagnant - d'ici mars 2023 : début de la production - juin 2023 : contractualisation de nouveaux partenariats
BUDGET PREVISIONNEL	50 000 € subvention notamment pour le recrutement d'un chargé de mission